

# Ouvrier qui subit un harcèlement moral

## Par julinho26, le 12/01/2016 à 20:12

## bonjour,

mon chef d'équipe me fait du (harcèlement), toutes les semaines il me dit que je comprends rien , il se met en tete à tete avec moi ( son front est a 2 cm du mien ) c'est la 3 eme fois en un an ,j'ai fait un arret de travail pour blessure au poignet , mon patron m'a convoqué par téléphone moi lui et le chef d'equipe, ils m'ont demandé d'arreter mon arret de travail, que je m'étais barrer alors qu'ils avaient besoin de moi et que je comprenais rien....à la fin du rdv , mon chef d'equipe faisait que de me dire que je comprennais rien , je lui est alors dit que s'etait un mauvais chef.

et la il a crié qu'il ne voulait pas de racaille et il s'est mis aussitot en tete a tete avec moi , sa tete contre mon front et il m'a dit de dégager , je pense qu'il veule me virer mais ne veule payer d'indemnité ( sa fais seulement 11 mois je suis la )

je voudrais savoir quelle action je dois entreprendre ?? dois je envoyer un recommandé??et si oui je dois ecrire quoi dedans ?? merci de vos réponses

#### Par P.M., le 12/01/2016 à 22:31

### Bonjour,

Je présume que vous voulez dire que le médecin traitant vous a prescrit un arrêt de travail... Je crains qu'une lettre recommandée ne suffise pas puisque l'employeur n'est pas loin d'avoir la même attitude et que vous manquiez de preuves pour pouvoir invoquer ce que vous indiquez...

Dans une telle situation, je me demande si la meilleure solution pour vous ne serait pas d'essayer d'obtenir une rupture conventionnelle...

#### Par julinho26, le 12/01/2016 à 23:15

je veux savoir si je dois avertir mon patron quil me fait du harcelement moral par courier accuse reception, et aller aussitot au medecin pour un arret en depression pour harcelement moral

Par P.M., le 13/01/2016 à 00:00

Je pense que vous n'avez pas besoin de l'avertir car il le sait...

Ce n'est pas le médecin qui pourrait déterminer la cause de la dépression vraisemblablement mais éventuellement un psychiatre et je me demande avec votre ancienneté ce que vous allez gagner à cela...

Mais vous faîes comme vous voulez...